

Motion présentée au conseil de la FSI du 25 Novembre 2013

Cette année, l'université connaît une augmentation du nombre d'inscrits. Pour autant, les budgets prévisionnels actuellement discutés sont constants, ou pire encore, en baisse. Quasiment toutes les composantes sont donc affectées par cette augmentation. Pour maintenir un budget à l'équilibre, les universités multiplient ainsi les coupes budgétaires. Ces choix impactent sur les conditions d'étude et la qualité des diplômes de chaque établissement. Face à cette situation, chaque composante de l'université cherche des solutions pour pallier à ces coupes budgétaires. Cette dégradation des conditions d'étude et de travail des personnels s'oppose aujourd'hui à la priorité affichée par le ministre de démocratiser l'enseignement supérieur. Pour exemple, à Paul Sabatier, il existe une capacité d'accueil en première année de STAPS, afin d'empêcher un afflux trop massif d'étudiants que l'université n'aurait pas les moyens financiers de gérer.

En ce début d'année universitaire l'augmentation des effectifs s'est particulièrement ressentie en L1 SN avec 17% d'étudiants supplémentaires. Les professeurs de biologie ont dû gérer une situation difficile : manque de salles de cours pour les TD et les TP, pas assez de professeurs encadrants pour assurer les cours, et manque de moyens pour recruter. Face à cette situation, une Assemblée Générale rassemblant l'ensemble des professeurs du département Biologie a voté à une très large majorité la mise en place d'une capacité d'accueil pour la L1 SN. Le conseil de la FSI est conscient des difficultés rencontrées. Malgré cela, la mise en place d'une capacité d'accueil n'est pas une bonne réponse à apporter. Nous observons que les capacités d'accueil se multiplient partout en France et jugeons que cette pratique nuit à la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'objectif affiché du gouvernement d'aller vers l'université des 3 millions d'étudiants. En effet, cette mesure remettrait en cause le droit d'un jeune à étudier dans la filière de son choix. Le conseil de la FSI prend ses responsabilités et affirme son désaccord avec la fausse solution que serait la mise en place d'une capacité d'accueil. Nous sommes convaincus que d'autres solutions sont possibles, et qui iraient bien plus dans l'intérêt des étudiants et des personnels de l'université.

Par conséquent, le conseil de la FSI de l'université Toulouse 3 – Paul Sabatier affirme la nécessité d'un rattrapage budgétaire important pour combler des années de désengagement financier de l'État vis-à-vis du service public d'enseignement supérieur afin d'avoir des budgets à la hauteur des besoins. Des vraies mesures doivent être mises en place :

- Doubler le nombre de recrutements d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs annoncés par le gouvernement (en passant de 1000 à 2000 créations de postes par an) et les flécher vers les licences.
- Un fléchage des moyens via un plan de financement à hauteur des besoins de chaque université.
- Un refus des capacités d'accueil, et ce dans toutes les filières.

Motion proposée par les élus « UNEF et Associations étudiantes » au conseil de la FSI